



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

**SEANCE DU 21 FVRIER 2014**

L'an deux mille quatorze et le vingt et un du mois de février, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

**Participent à la séance :**

M. Yves MATHIS, directeur de cabinet du Préfet,  
Lieutenant colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,  
M. Vincent LELONG, payeur départemental,  
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation.

**Présents :**

**Membres à voix délibérative :**

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Claude BOUSQUET, Jean GASC (suppléant de M. Christophe TESTAS), Serge ENTRAYGUES, André MAILLE, Jacques BOURGES (suppléant de Mme Régine MASSOUTIE), Thierry GINESTET, Bernard MIRAMOND, Jacques LASSERRE, Jacques THOUROUDE.  
Mmes Nelly BARTHES, Maryline LHERM (suppléante de M. Georges PAULIN).

**Membres à voix consultative :**

COL Christophe DULAUD, médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER, SGT Franck VIALA, CNE Mohamed BOURAHLA, LTN Philippe SUBREVILLE (suppléant de LTN Patrick DELMON).

**Arrivée en cours de la séance :**

M. Michel VIDAL.

**Absents excusés :**

MM. Georges BOUSQUET, André FABRE, Jean-Marie FABRE, CNE Christian MERCIER.

**Secrétaire :** Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 17 / présents : 14 / pouvoirs : 0/ votants : 14.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 6 / présents : 5.

Date de la convocation : 10 février 2014.

~~~~~  
**RAPPORT N°010/CA - 02/14**

**OBJET : Dépenses d'investissement et budget 2014**

Considérant d'une part, l'article L.1612-1 du CGCT selon lequel jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ; cette autorisation doit préciser le montant et l'affectation des crédits.

Considérant d'autre part, que pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme, l'exécutif peut liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture ou de modification de l'autorisation de programme.

.../...

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement éventuels en 2014 pour les montants et affectations précisés comme suivant :

| AFFECTATION (hors A.P./C.P.)              | CREDITS OUVERTS<br>AU BUDGET 2013 | PROPOSITION<br>OUVERTURE DE CREDITS<br>jusqu'au vote du BP 2014 |
|-------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| CHAPITRE 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 58789,19                          | 14 500,00                                                       |
| CHAPITRE 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES   | 1 432 801,39                      | 358 000,00                                                      |
| CHAPITRE 23 TRAVAUX EN COURS              | 596 000,00                        | 116 000,00                                                      |

Pour extrait certifié conforme,  
président du Conseil d'Administration,



  
Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte-tenu de la réception en Préfecture  
le **04 mars 2014**  
et de la publication-notification du **04 mars 2014**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité